

manifesté les désirs les plus sincères de coopération, que leurs demandes n'avaient rien d'exagéré pour ceux qui n'étaient pas déterminés à "faire disparaître toute trace de bilinguisme dans les écoles."

Il nous semble que nous avons donné quelques motifs à Mgr McNeil de reconsidérer la conclusion qu'il a exprimée qu'il n'y a "aucun fondement à l'assertion que les évêques de l'Ontario étaient largement responsables de l'établissement du règlement XVII."

Nous avons toujours fondé un grand espoir dans l'esprit de justice de Mgr McNeil. Il nous semble que quand Sa Grandeur aura lu et médité les textes et les faits que nous venons d'exposer et sur lesquels elle était insuffisamment informée, elle portera sur le congrès de 1910 et sur la genèse du Règlement XVII, un jugement plus équitable.

Mgr l'archevêque de Toronto veut sincèrement l'union, nous la voulons ardemment nous-mêmes. Le président actuel de l'Association a exprimé cette volonté à tous les évêques de langue anglaise de l'Ontario, dès les premiers jours de son élection à la présidence. Nous entretenons encore l'espoir que l'union pourra se faire sur cette base si juste: le respect de la vérité et des droits mutuels.

L'ASSOCIATION CANADIENNE FRANÇAISE

D'ÉDUCATION D'ONTARIO:

P. LANDRY,

*Président.*

A. GRENON,

*Secrétaire.*

*Renouvelez votre abonnement,*

*abonnez ou faites abonner  
vos amis à*

*L'Action française*